

Transports

La société du pied du Jura condamnée à fusionner

Mercredi, le conseil d'administration du SAPJV a présenté le projet de fusion avec les MBC. Ambiance tendue

Natacha Rossel

Fusion ou liquidation. Les perspectives ne sont guère réjouissantes pour la Société des auto-transports du pied du Jura vaudois (SAPJV). Au bord du gouffre financier (*lire ci-contre*), l'entreprise basée à L'Isle est sous perfusion. Convoqués en assemblée générale extraordinaire, mercredi soir, les actionnaires (92% de Communes et 8% de privés) ont pris connaissance des plans du conseil d'administration. Pour sauver les meubles, la solution résidera dans une fusion avec les transports de la région Morges-Bière-Cossonay (MBC). Conséquence: l'entité SAPJV disparaîtra.

«Le rapprochement est la meilleure opportunité pour assurer la pérennité des activités et sauvegarder des emplois», résume Didier Amez-Droz, président du conseil d'administration et syndic de Montricher. Les deux sociétés sont en tractations en vue d'une fusion qui, dans les faits, ressemblera davantage à une ab-

sorption. «Il ne restera que l'entité MBC», concède Didier Amez-Droz. Et de préciser que les actionnaires ne désirant pas conserver leurs parts pourront les céder.

Bien qu'acculée, la société lilloise compte tout de même imposer ses vues. Pour que fusion il y ait, les MBC devront non seulement récupérer les véhicules, mais aussi engager les chauffeurs de bus. Une perspective qui ne réjouit qu'à moitié ces derniers, comme le confirme Didier Amez-Droz: «Ils sont frileux car le cadre de travail est moins bon qu'à la SAPJV.» Leur sort, comme celui de l'entreprise, devrait être scellé à la fin de l'année. Les actionnaires se prononceront alors sur le projet pré-

senté par le conseil d'administration.

Double casquette

Dans cette affaire sensible, même si la situation semble se décanter, des nuages persistent. Dans le visage, Denis Pittet, dont la double casquette de membre du conseil d'administration de la SAPJV et de président de celui des MBC fait jaser depuis belle lurette, a présenté sa démission la veille de la séance. «Ce n'était pas bon signe que d'occuper deux places à la fois, concède le municipal morgien. Je me retire de la SAPJV par souci de transparence.»

Dans l'assistance, mercredi, les critiques ont fusé, d'aucuns accusant Denis Pittet d'avoir

manœuvré pour que les MBC récupèrent l'entreprise lilloise. Il répond à ses détracteurs: «Je défends avant tout la région et les transports publics du district. La reprise de la SAPJV permettra aux MBC de créer de meilleures synergies entre les transports publics et scolaires.» A noter que Bernard Cuhat, membre du conseil d'administration, a lui aussi démissionné.

Au cours de cette assemblée particulièrement tendue, Georges Rime, ancien président du conseil d'administration et syndic de Cossonay, en a aussi pris pour son grade. En substance, des membres de l'assemblée lui ont reproché d'avoir joué un jeu trouble lorsque Car Postal a dénoncé le contrat qui le liait à la SAPJV, en 2013. Les lignes étaient alors revenues aux MBC. «C'est Car Postal qui nous a mis dehors!» a rétorqué l'élus, précisant au passage qu'il possédait encore des actions SAPJV à titre privé.

La tension a atteint son paroxysme en fin de séance, lorsque plusieurs membres ont remis en cause les compétences et les décisions du conseil d'administration. Commune actionnaire, Nyon a joué les médiatrices. «Aujourd'hui, soit on laisse aller, et c'est la faillite, soit on fait confiance au conseil d'administration, a lancé la municipale Elisabeth Ruey-Ray. La fusion avec les MBC est la seule issue possible.» Une déclaration qui a suscité une salve d'applaudissements.

«La situation est critique»

● La SAPJV est toujours aux abois financièrement. Alors que la société a enregistré un déficit de près de 1 million l'an dernier, la situation du premier trimestre 2015 n'est guère encourageante, puisque l'excédent de charges s'élève déjà à 456 000 francs. «Nous consommons progressivement la substance de l'entreprise. La situation est critique», a déclaré Jean-Frédéric Braillard, conseiller technique. Pour renflouer les caisses, le

conseil d'administration est en négociations pour vendre son bâtiment situé à Gland, estimé à quelque 5 millions de francs. «Nous avons besoin de liquidités, a rappelé Didier Amez-Droz. Si nous ne vendons pas, nous ne tenons pas jusqu'en août.» Pour mémoire, la SAPJV a déjà procédé à des mesures drastiques d'économies. Le service de camionnage a été abandonné. Ses chauffeurs ont, par conséquent, été licenciés.

Sarah Carp tire un portrait sensible du Léman

Le Musée du Léman à Nyon propose une belle exposition temporaire signée par la photographe vaudoise

Après les images fabriquées de Matthieu Gafsou montrant la nature du parc des Grangettes, le Musée du Léman invite à découvrir le deuxième volet de ses expositions temporaires sur le thème de la photographie contemporaine. Jusqu'au 29 octobre, l'institution nyonnaise a invité l'artiste lausanno-yverdonnoise Sarah Carp à présenter un portrait tout en sensibilité du lac Léman.

«J'ai eu un coup de foudre pour le travail de Sarah, souligne Lionel Gauthier, directeur du Musée du Léman. Elle arrive à donner des ambiances et des atmosphères intenses à ces images dans lesquelles on a envie de plonger. Même sans connaître ni ses modèles ni les lieux dans lesquels ils ont été photographiés, on arrive à y projeter ses propres souvenirs.»

Dans son style entre reportage et mise en scène, Sarah Carp offre un regard parfois mélancolique mais toujours plein de tendresse du lac et de ses habitants. Après avoir travaillé par le passé sur le thème du deuil, la jeune maman a changé de cap. «En commençant les prises de vues en novembre pour les terminer en avril, je me suis intéressée au renouveau», note l'artiste.

Aujourd'hui expatriée au Pays de Gales, Sarah Carp avoue avoir redécouvert le Léman: «Je me suis rendu compte combien j'étais attachée à ce lac.» Du ras de l'eau jusque dans les airs, à bord d'un avion conduit par son cousin, elle donne à voir un lac insolite.



«La femme au foulard», un portrait réalisé sur un bateau de la CGN en hiver. DR/SARAH CARP

Parmi ses images, Sarah Carp raconte aussi une partie de son histoire. En témoignent deux autoportraits, une fois alors qu'elle est enceinte et l'autre de dos, avec son enfant à ses côtés. Ou alors le portrait de son grand-

père, qui regarde dans le lointain comme la plupart de ses sujets.

L'exposition a été vernie hier. Sarah Carp en proposera une visite guidée le 5 juillet (gratuite, sur inscription). A noter encore que, en marge, le Musée du Léman res-

sort de ses collections des images d'archives, qui valent elles aussi le détour. **R.E.**

Lac sensible, expo de Sarah Carp, jusqu'au 29 oct. au Musée du Léman, quai Louis-Bonnard 8 à Nyon

Maraîchers et «mangeurs» mettent la main au panier

L'association Jardins de Nyon, qui s'est constituée récemment, proposera dès l'automne un panier de légumes de proximité

L'idée de créer un panier nyonnais, en termes plus savants, «un projet d'agriculture contractuelle de proximité», a été lancée fin 2013 par la Ville de Nyon en collaboration avec le syndicat Uniterre. Les travaux d'un groupe de travail réunissant paysans de la région et habitants consommateurs ont débouché sur la constitution, mercredi dernier (24 juin), des Jardins de Nyon, une association chargée de mettre sur pied et de gérer ce réseau. Son comité sera dirigé par deux coprésidents, Nicolas Pradervand, pour les agriculteurs, et Gian Paolo Berta, pour les «mangeurs».

Le principe, c'est d'offrir à ceux qui voudront signer un contrat de quoi remplir un panier de fruits et légumes 35 fois dans l'année. Les six agriculteurs engagés pour l'instant dans le processus ne livreront pas la marchandise, mais apporteront leurs caissettes de maraîchers en vrac en ville,

probablement près de la place Perdtemps. L'abonné, qui paiera environ 850 francs par an, pourra s'y rendre aux dates indiquées pour remplir lui-même son panier, des balances étant à disposition. Les produits non retirés seront offerts à une organisation caritative de Nyon qu'il faudra encore définir, la ville ne disposant pas d'une soupe populaire.

Si la Ville s'est contentée de mettre en place les conditions-cadres de ce réseau, elle salue la naissance d'une filière d'approvisionnement qui réduit l'impact sur l'environnement, permet aux paysans d'être payé équitablement et aux consommateurs d'obtenir des légumes de qualité.

«Nous cherchons une centaine de contrats pour la première année, et 200 par la suite pour obtenir un équilibre financier, ainsi que quelques bénévoles», explique Nicolas Bezençon, secrétaire général d'Uniterre Vaud et membre du comité. La première livraison de produits aura lieu le 3 septembre. **M.S.**

Inscriptions 078 607 45 26, n.pradervand@gmail.com ou 079 175 89 68, gpberta@bluemail.ch.

Domaine ouvert

Vufflens-le-Château

Le domaine de la Balle ouvre ses portes ce week-end (samedi de 10 h à 19 h, dimanche de 10 h à 18 h). A noter la présence, dimanche, du Vufflens Jazz Band. Informations: 079 325 05 74. **E.BZ**

Fête du village

Tannay L'Amicale de Tannay organise la 41e Fête du village, ce soir et demain à 19 h et dimanche à 11 h, à la place du Village. Diverses animations foraines sont au programme. L'orchestre Casa Nostra se produit ce soir et Zone Bleu jouera demain. **N.R.**

Morges

Vin champion du monde

L'été démarre fort pour le Domaine de la Ville de Morges, qui vient d'être sacré champion du monde du chasselas 2015. La cuvée La Grand-rue 2013, Réserve de la Ville de Morges, remporte le concours avec un score de 93,4 points sur 100. Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, le Domaine de la Ville décroche également les prix suivants: 1er prix de la catégorie principale, meilleur classement toutes catégories, meilleur vin produit à plus de 15 000 bouteilles et meilleur vin vaudois. **E.BZ**

Il a dit

«On déconseille les grils pour éviter d'envenimer la situation»

Guy Delacréta

Syndic de Préverenges, à propos du flou juridique autour de la question des grils sur la plage



Nyon

Cabanon détruit par deux arbres

Deux feuillus mesurant entre 20 et 25 mètres sont tombés dans la nuit de mercredi à jeudi sur un cabanon de jardin en contrebas du chemin de la Paix à Nyon. En raison du risque connu, la Ville avait déjà interdit l'accès à cette zone où les berges de l'Asse sont instables. Le périmètre de sécurité est désormais élargi et les services communaux vont entreprendre rapidement le démontage des autres cabanons. Une coupe sera ensuite entreprise pendant l'hiver. **R.E.**

Le chiffre

4

C'est le nombre de municipaux de Marchissy qui ont annoncé, lors du Conseil général de mercredi, vouloir se représenter aux prochaines élections. Seul Eddy Antonelli ne souhaite pas renouveler son mandat. Partant pour une nouvelle législature, le syndic Luc Mouthon a précisé que cette dernière verrait la mise en place du nouveau Plan général d'affectation du village. En attendant, le Conseil a voté 390 000 francs pour la seconde étape de la réfection de la route des Montagnes. **M.JOT**

Paléo

Places de parc particulières

Le temps de Paléo (du 20 au 26 juillet), six places de stationnement seront équipées de bornes pour recharger gratuitement les voitures électriques au chemin de la Vuarpillière 1. Cette offre, voulue par la Ville de Nyon, donne droit à un parcage très proche de l'entrée du festival. Pour en bénéficier, les propriétaires d'e-voitures doivent télécharger un formulaire sur le site www.nyon.ch. Toutes les infos sur le site Internet de la Ville. **R.E.**